



Projet Etablissement

1 - Le diagnostic

Les indicateurs APAE sur 2016 :

- Le lycée Paul Lapie est le seul lycée professionnel du bassin d'éducation et de formation de Lunéville lequel englobe un lycée général et technologique, un lycée polyvalent avec une section d'enseignement professionnelle, 9 collèges publics et un ensemble scolaire privé (collège et lycée).
- L'établissement compte 458 élèves à la rentrée 2017. Les effectifs sont en constante augmentation depuis 2014.
- La population accueillie est majoritairement féminine (67.8 %) ce qui s'explique par les formations proposées qui s'inscrivent essentiellement dans le secteur tertiaire. Cinq filières sont en effet représentées : le commerce, la gestion-administration, la logistique, l'accompagnement soins services à la personne et la broderie. Les diplômes préparés sont le DNB (une classe de troisième prépa-pro), le CAP, le baccalauréat professionnel et le brevet des métiers d'art.
- 71.3% des élèves sont issus des PCS « ouvriers et inactifs » et « non renseignée » alors que la moyenne pour ces deux catégories est de 61.2% pour le département, 63.6% pour l'académie et 56.9% pour la France. L'indice de position sociale du lycée est de 78.1 ce qui le place dans les dix établissements les plus défavorisés de l'académie et au quatrième rang dans le département. Le taux de boursiers est de 49.5% contre 37.7% pour le département.
- Les 54 enseignants de l'établissement ne sont qu'à 81.7% à temps plein, et leur âge moyen est de 46 ans. 47% d'entre eux occupent leur poste depuis plus de 8 ans.

Les indicateurs établissement et IVAL :

- Le taux de décrochage scolaire est de 9.4% fin 2017 contre 15.4 % en 2015 (objectif national : moins de 10%).

- Le taux d'absentéisme établissement est de 7.8 % fin 2017 contre 9.5 % en 2015 (environ 11 % au national).
- Les taux de pression sont en 2016 inférieurs à 1 en gestion administration et logistique, supérieurs ou égaux à 1 en commerce et ASSP.
- Le taux de réussite au DNB est passé de 72.7% en 2014 à 96% en 2017. Le taux de réussite au CAP a fluctué entre 88.6 % en 2015, 83.3% en 2016 et 100% en 2017.
- Le taux de réussite au baccalauréat professionnel varie entre 59.4 % en 2015, 79.4% en 2016 et atteint 78.7 % en 2017 (80.2% dans l'académie).
- Les taux de réussite au BMA étaient de 100% en 2015, 87.5% en 2016 et 88.9 % en 2017.
- Le taux de poursuite d'études est de %

2 - Les éléments d'analyse tirés de ces chiffres :

En juin 2017, les équipes ont été réunies pour analyser ces différents indicateurs et faire le diagnostic des forces et faiblesses de l'établissement. Les points suivants ont été soulignés :

Les points faibles

- L'abandon de scolarité par les élèves est un des points les plus problématiques dans l'établissement. Il pourrait s'expliquer par un déficit d'image du lycée dans son environnement, en rapport avec les résultats irréguliers aux examens et les comportements incivils des élèves à l'interne comme à l'extérieur. L'établissement n'a pas « bonne réputation » dans le bassin ce qui accroît le sentiment renforcé d'orientation subie chez les élèves arrivant.
- Les conditions socio-économiques dans lesquelles évoluent les élèves seraient également un facteur déterminant notamment du fait du manque de mobilité qu'il induit et donc de la difficulté pour les élèves à effectuer leurs stages au-delà du bassin de Lunéville.
- Les élèves arrivant dans l'établissement sont de plus en plus désarmés face aux savoirs-être nécessaires à l'insertion professionnelle et leur orientation est subie. Là encore deux facteurs explicatifs sont proposés ; l'appauvrissement économique et culturel des familles et le manque d'attractivité de l'établissement qui n'est donc pas valorisé lors de l'orientation en collège.
- Les effectifs pourtant augmentent et les équipes qui prennent en charge les élèves sont stables mais s'affirment découragés face au manque de motivation des élèves arrivant et au travail de plus en plus lourd à effectuer sur les savoirs-être, et ce sans l'appui des parents qui plus est, voire à leur encontre parfois (notamment en matière de mobilité). Le découragement peut facilement s'installer.
- Les résultats aux examens sont très fluctuants d'une année sur l'autre et paraissent liés à la nature des élèves entrant.

Les leviers

- La politique engagée en matière de promotion de l'établissement semble prometteuse (salons, nouveau site, mobilité dans le cadre de Mélyprolor, accueil des entrants).
- Les liens avec les partenaires extérieurs se consolident (ville, entreprises, partenaires sociaux, de santé, culturels).
- Les élèves sont de plus en plus attachés à leur établissement (venue d'anciens élèves dans les classes et aux JPO, création de la MDL qui aménage les lieux de vie des élèves).

- L'organisation interne semble évoluer vers le mieux (amélioration de la communication, travail en équipe pluri-catégorielle qui se renforce, relations plus apaisées entre équipe enseignante et équipe de direction)
- L'équipement informatique du lycée se développe sous l'effet d'une politique volontariste du chef d'établissement.
- Les équipes éducatives et pédagogiques manifestent un dynamisme certain au travers de projets qui visent à améliorer les performances des élèves.

A partir de ce diagnostic, des pistes de travail ont été dégagées sur lesquelles le projet d'établissement s'appuie. Ces pistes sont en totale adéquation avec les objectifs de la politique académique et nationale et le contrat d'objectifs de l'établissement : lutter contre le décrochage scolaire, amener tous les élèves vers la réussite, combattre la reproduction des inégalités sociales en favorisant l'ambition des élèves.

3 - Les axes de travail du projet d'établissement

AXE DE TRAVAIL 1 : FAVORISER LE BIEN-ETRE DES ELEVES ET DES PERSONNELS

Objectif 1 : contribuer à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie.

Actions à développer :

- Aménager les lieux de vie des élèves grâce à la MDL (fauteuils, télévision, foyer dynamique avec babyfoot et cafétéria).
- Etre vigilant quant à l'état des locaux (signalement immédiat des dégradations, interventions directes auprès des élèves, entretien régulier).
- Accompagner les élèves dans l'organisation d'événements festifs (fête de fin d'année, fête de Noël, vente de gâteaux aux réunions parents professeurs)
- Donner aux élèves un espace d'expression et leur apprendre à le respecter (tableau d'expression).

Ressources à mobiliser : MDL, adultes de l'établissement en particulier les agents et les élèves.

Objectif 2 : Faire prendre conscience aux élèves, aux personnels et aux familles des points positifs du lycée en améliorant la communication interne.

Actions à développer :

- Mettre en valeur les différents projets réalisés (expositions de travaux d'élèves, photos sur les télévisions du lycée, inscription dans l'agenda des événements internes ou externes)
- Valoriser les réussites des élèves (examens, concours, projets, insertion professionnelle, changements de comportement à récompenser en conseil de classe) et des personnels (organiser des réunions de travail avec de la convivialité, informer la communauté éducative des bilans de projets plus régulièrement, rendre l'équipe de direction plus accessible à l'ensemble des personnels)
- Faire un retour à l'interne des focus positifs sur l'établissement (encouragements de l'institution, articles de presse autour des manifestations à relayer à l'interne)

Ressources à mobiliser : CDI, circuit interne de communication vidéo, budget pour la convivialité, personnels administratifs, équipe de direction.

Objectif 3 : Construire ou conforter l'estime de soi des élèves

Actions à développer :

- Travailler avec des intervenants extérieurs sur la confiance en soi (atelier théâtre, atelier photo, choix des tenues professionnelles par les élèves).
- Apaiser le climat scolaire pour permettre l'épanouissement de chacun : lutter contre le harcèlement scolaire (Prix « mobilisons-nous contre le harcèlement, ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement formés), politique de sanction orientée sur les mesures de réparation.
- Travailler sur l'évaluation (par compétences, par contrat de confiance).
- Apprendre à débattre (atelier de délibération autour de court métrages, atelier commentaires des actualités, élection, formation et interventions des délégués dans les instances).

Ressources à mobiliser : partenaires du monde associatif et culturel, membres du service vie scolaire, professeur documentaliste, acteurs sociaux et de santé, espace dédié aux expositions.

Objectif 4 : remotiver les équipes et les élèves.

Actions à développer :

- Innover en matière de pédagogie (Num@venir, Profan, expérimentations comme la seconde indifférenciée ou la classe sans note).
- Renforcer le travail en équipe (co-animation, temps de concertation)
- Construire des emplois du temps équilibrés (minimiser les heures de permanence ou de trou, tenir compte des contraintes de transport et de repas)
- Faire de l'équipe de direction une ressource d'accompagnement en cas de difficulté (proposer des aménagements d'emploi du temps, un accompagnement par les corps d'inspection, des conseils en matière de gestion de classe ou de construction de projets).
- Améliorer l'accueil des personnels contractuels pour favoriser une intégration rapide (entretien avec l'équipe de direction et la CPE, livret d'accueil des contractuels expliquant le fonctionnement de l'institution et de l'établissement).

Ressources à mobiliser : partenaires institutionnels, chercheurs, enseignants, équipe de direction, CPE, formation des enseignants.

AXE DE TRAVAIL 2 : AMELIORER L'IMAGE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

Objectif 1 : améliorer les relations avec les familles pour construire un contexte de co-éducation.

Actions à développer :

- Accueil des familles des entrants (aide à l'inscription, réunion de présentation du lycée le jour de la rentrée)
- Créer des relations plus étroites avec les parents autour d'éléments positifs (appels ou entretiens pour valoriser la progression des élèves, invitation aux manifestations plus festives de l'établissement, disponibilité des personnels pour répondre aux inquiétudes des familles).
- Associer les familles au suivi de leur enfant (participation aux réunions parents professeurs, aux JPO, communication par téléphone systématique en cas d'incident, implication des parents dans la construction du projet d'orientation et professionnel)

- Repérer les familles les plus en difficulté pour leur proposer de l'aide (fonds social, aide éducative, aide médicale)

Ressources à mobiliser : personnels administratifs, assistante sociale, familles, AED et CPE.

Objectif 2 : valoriser l'image du lycée auprès des partenaires.

Actions à développer :

- Inviter les partenaires aux réunions de suivi des élèves (alliances éducatives, ESS, entretiens croisés).
- Construire un site attractif et informatif (plaquettes des formations en ligne, événements dans l'agenda)
- Nouer le maximum de partenariats qui invitent le monde extérieur dans l'établissement (projets avec les écoles primaires, résidences d'artistes, intervention des professionnels auprès des élèves, parrainage de la remise de diplômes).
- Participer aux réunions et commissions du BEF (commission orientation, pédagogie, FOQUALE)

Ressources à mobiliser : partenaires du monde éducatif, santé et social, professionnel, membres du BEF, personnels administratifs.

Objectif 3 : Promouvoir les filières en amont et en aval du lycée.

Actions à développer :

- Accueillir les élèves de collège ou des lycées (immersion, mini-stages, visite des lycées pour tous les collégiens du BEF).
- Organiser des journées d'information sur les filières dans le lycée (avec visite d'entreprise pour les professeurs principaux des collèges, JPO).
- Participer aux salons nationaux pour mettre en valeur la section broderie (JEMA, Aiguille en fête, Château de Lunéville).
- Aller dans les établissements pour présenter les filières (réunions avec les parents en collège).

Ressources à mobiliser : DDFPT, équipe de direction, enseignants.

AXE DE TRAVAIL 3 : DONNER DE LA VALEUR AJOUTEE AUX ELEVES

Objectif 1 : lutter contre le décrochage scolaire.

Actions à développer :

- Mieux suivre les élèves pour anticiper les situations de décrochage (GPDS avec présence d'enseignants, questionnaire de repérage rempli par les entrants dès le premier jour de rentrée, travail en équipe pour l'échange d'informations)
- Trouver des solutions pour raccrocher les élèves (parcours individualisés, entretien COP, proposition de DAIP).
- Créer du lien et de la cohésion entre élèves (semaine d'intégration avec journée de cohésion Koh Lanta, animation du CVL et de la MDL)
- Proposer un suivi individualisé (dispositif référent décrochage, entretiens croisés avec différents personnels pour une prise en charge globale, tutorat).
- Diversifier les pratiques professionnelles pour créer de l'intérêt chez les élèves (utilisation du numérique au service des apprentissages, tutorat entre pairs)

Ressources à mobiliser : acteurs du GPDS, CIO, enseignants, formation, CPE, équipe de direction.

Objectif 2 : développer la mobilité géographique, culturelle et intellectuelle des élèves.

Actions à développer :

- Permettre aux élèves de dépasser leur appréhension des déplacements par l'utilisation des transports en commun (faire prendre le train aux élèves dès la semaine de préparation aux PFMP pour les entrants, utilisation du train et du tram au lieu du bus pour les sorties scolaires sur Nancy, apprendre à lire un itinéraire et à se repérer sur une carte détaillant les transports en commun).
- Proposer aux élèves des PFMP à l'étranger (Mélyprolor)
- Développer le « nourrissage culturel » (résidences d'artistes, LAC, opération « silence on lit », projet opéra).

Ressources à mobiliser : budget, enseignants, partenaires culturels, professeur documentaliste, Région, institution.

Objectif 3 : développer l'ambition personnelle et professionnelle des élèves.

Actions à développer :

- Encourager la poursuite d'études (soutien pour les élèves repérés voulant aller en BTS, soutien pour les élèves de terminale CAP intégrant une première baccalauréat professionnel, dialogue renforcé avec les familles pour l'orientation des troisième prépa-pro, immersions dans les établissements d'études supérieures, alignement des cours de français et de mathématiques en terminale pour permettre des groupes de travail)
- Travailler sur l'acquisition de savoirs être professionnels pour rassurer les élèves sur leur intégration dans le milieu professionnel (simulation d'entretien avec des professionnels, intervention de seniors, simulation d'entretien d'embauche).
- Accompagner la construction des projets des élèves (dialogue avec les familles pour soutenir les ambitions des élèves, accompagnement par les enseignants sur l'élaboration des dossiers et la recherche de financement, mise en rapport avec les anciens élèves en poursuite d'études).
- Encourager l'investissement des élèves dans les instances et les projets (CVL, MDL, UNSS...)

Ressources mobilisées : HSE, familles, établissements du supérieur, Psy-EN, professionnels, associations, professeurs principaux, CPE, élèves.

4 - L'évaluation du projet d'établissement

Elle sera basée sur des indicateurs quantitatifs :

- Taux de pression, taux d'absentéisme, taux de décrochage, taux de réussite aux examens, taux de poursuite d'études, suivi de cohorte.

Elle s'appuiera aussi sur des indicateurs qualitatifs :

- Etat des locaux, relations du lycée avec son environnement, investissement des élèves dans la MDL, participation des parents et des élèves aux instances de l'établissement, ressenti exprimé par les équipes et les élèves quant à leur bien-être.